



CD240627-81A00

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 27 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi vingt sept juin à 10h00, le Conseil Départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sur la convocation et sous la présidence de M. Philippe DUPOUY, Président du Conseil Départemental.

Etaient présents : M. M. AURORA, Mme N. BARROUILLET, M. C. BONNE, M. P. BRET, Mme F. CASALE, M. G. CASTET, M. R. CASTETS, Mme C. DASTE-LEPLUS, Mme C. DEJEAN-DUPEBE, M. B. DESENLIS, M. F. DUPOUEY, M. P. DUPOUY, Mme P. ESPERON, M. M. GABAS, M. B. GENDRE, M. V. GOUANELLE, Mme E. LANAVE, M. F. LARROQUE, Mme P. MARROCQ, Mme Y. RIBES, M. J. SALERS, Mme C. SALLES, M. J. SAMALENS, Mme I. TINTANE, Mme L. TOISON.

Excusé ou absent : Mme C. BOUE, M. J. COT, Mme C. DUCARROUGE, Mme C. DUMONT, M. D. GONELLA, M. B. KSAZ, Mme E. LAFON, Mme H. ROZIS LE BRETON, Mme C. SARNIGUET.

Procurations : Mme C. BOUE à M. B. GENDRE, M. J. COT à Mme Y. RIBES, Mme C. DUCARROUGE à M. F. LARROQUE, Mme C. DUMONT à M. J. SAMALENS, M. B. KSAZ à Mme L. TOISON, Mme E. LAFON à M. B. DESENLIS, Mme H. ROZIS LE BRETON à Mme E. LANAVE, Mme C. SARNIGUET à M. R. CASTETS, M. D. GONELLA à Mme P. MARROCQ.

Délibération adoptée à l'unanimité

OBJET : Compte de gestion 2023 - Approbation.

-
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, dont notamment les articles L. 3111-1 et suivants relatifs à l'organisation des départements ;
- VU le rapport du Président du Conseil Départemental du Gers ;
- VU l'avis de la commission organique compétente ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Le Conseil Départemental décide :

- d'approuver les comptes de gestion 2023 établis par le comptable public, pour l'ensemble des budgets de la collectivité, tels que figurant en annexe.

Philippe DUPOUY



Président

du Conseil Départemental du Gers

Délibération transmise et reçue en Préfecture le **27 JUIN 2024**

Le Président du Conseil Départemental certifie que la présente délibération a été publiée le

27 JUIN 2024